# REVUE DE PRESSE

# Sainte-Anastasie

# Cent exposants à la foire à la brocante









Une permanence-service est installée au secrétariat de la mairie

Sainte-Anastasie

Comité de prévention des toxicomanes

Sainte-Anastasie

vec les pompiers volontaires. Réfection de la rue Jean-Giono



# Sainte-Anastasie La commission des forêts mise en place

#### NOTEZ-LE

# Sainte-Anastasie

# Y aura-t-il un marché au village?

Une concentration municipalité-habitants va s'ouvrir pour débattre de cette question

#### Sainte-Anastasie

Sainte-Anastasie

#### Sainte-Anastasie

Les fêtes de la Pentecôte sur les bords de l'Issole,— Samedi 13 mai, à 21 h, bal animé par la 13 mai, à 21 h, bal animé par la discothèque du « Soleil»; dimanche 14, grand concours de boules à pétanque de 2 en 2 choisis. Inscriptions au Bar des Amis, à 14 h; lundi 15 sur le terrain des Près-de-Naple, grande foire à la brocante, marché paysan, foire artisanale, puces, ouverte à tous. Pour tous renseignements tél. au 94/18.75.80 le soir au 94/86.50.60 le comité des fêtes.

# Sainte-Anastasie

# Pentecôte: le programme des festivités

Samedi 13 mai, à 21 heures, bal animé par la « Discothèque du Soleil »; dimanche 14 : concours de boules. Inscriptions au Bar des Amis, à 14 heures ; lundi 15 : sur l'esplanade des Prés-de-Naples, toute la journée, le comité des fêtes organise un marché paysan,

# Sainte-Anastasie

A la recherche de l'eau



# Sainte-Anastasie

anciens d'A.F.N. front uni, jeu-di 25, à 18 h 30, dans la salle de

Avis de recherche.- Le co-

La vie au village

Mme Billo-Ferrero car ils sont Pentecôte avec le numéro 43.

# **BULLETIN MUNICIPA**

Sainte-Anastasie

JUIN 1989

# SOMMAIRE

- 1.LE MOT DU MAIRE
- 2. ACTIVITE MUNICIPALE
- 3.NUMEROTATION

ADDUCTION D'EAU

COMMISSION DES IMPOTS

4.REFERENDUM (MARCHE)

LES CHEMINS

CONTRE LES NUISANCES

DEBARRAS DE MONSTRES

ECOLE MATERNELLE

- 5.SPORTS ET LOISIRS
- 6.BIENVENUE AUX ESTIVANTS ROMAIN LE REPUBLICAIN COMITE DES FETES

PERMANENCES DES ELUS

HORAIRES DES CARS

- 7. TRIBUNE LIBRE
- 8. REVUE DE PRESSE

# LE MOT DU MAIRE

Avant d'aborder une fois encore un sujet assez austère (le P.O.S.), je voudrais adresser quelques mots de bienvenue à nos vacanciers qui cette année encore pour beaucoup, pour la première fois pour d'autres, ont choisi de venir se reposer et se distraire dans notre village. Qu'ils sachent que SIE ANASTASIE, fidèle à sa tradition s'efforcera d'être un hôte amical et attentif à leurs besoins de calme mais aussi de loisirs.

Quant à notre problème "interne", la révision du Plan d'Occupation des Sols, je ne l'aborderai aujourd'hui que sommairement afin de vous indiquer

les grandes lignes de cette opération.

Dans quelques jours, le Conseil Municipal décidera de la révision du document actuel adopté en 1986. Ce sera le point de départ d'une longue démarche qui n'aboutira que dans environ deux années. Quelles seront donc les étapes de cette procédure qui ne connaîtra pas de répit estival :

1. Une phase préparatoire durant laquelle est mis en place l'ensemble des modalités de la révision.

2. Une période d'étude du nouveau P.O.S. pendant laquelle sera éta-

bli "progressivement" un pari d'aménagement, en association avec les personnes publiques et devant aboutir à un projet de P.O.S. révisé (P.O.S. ARRETE).

3. La consultation des services de 1'Etat et des personnes publiques associées, ainsi que les communes limitrophes, leur permettant d'émettre un avis, avant que le document ne soit rendu public et opposable aux tiers (aprés avis du Préfet).

4. L'Enquête Publique organisée pour offrir à chaque habitant de la commune, la possibilité de prendre connaissance du projet et de faire valoir ses observations.

5. Enfin le P.O.S. sera une dernière fois examiné et approuvé par le Conseil Municipal.

Naturellement, à chacune de ces étapes doivent correspondre divers actes de procédure qui ne peuvent être traités ici, mais dont nous reparlerons le moment venu.

Jean-Pierre MORIN



# ACTIVITE MUNICIPALE

Le Conseil Municipal s'est réuni le VENDREDI 26 MAI 1989 à 20 heures.

#### SALLE POLYVALENIE

Le Maire informe le Conseil Municipal de l'interruption pour une durée indéterminée, des travaux de la Salle Polyvalente. A la suite d'une observation faite par le Président de la Commission des Travaux, l'intervention de la SCOOTEC a été sollicitée de manière particulière.

Le rapport de cette société nous est parvenu le 23 mai 89. En voici quelques extraits significatifs:

"On observe de nombreux et importants décollements dans le plan de collage (de la charpente). Ce phénomène semble rapidement évolutif. Actuellement la résistance mécanique de certains éléments est déjà fortement diminuée (des déformations anormales apparaissent déjà dans certaines poutres). Les causes de ce désordre sont encore mal connues...

Nous émettons un avis défavorable sur la solidité de cette charpente... Les entreprises envisagent le remplacement pur et simple de l'ensemble de la charpente". Ce que la municipalité souhaite naturellement. Il est précisé ofin que ce contretemps, s'il est fâcheux, n'implique cependant aucune responsabilité, ni aucune charge pour la commune.

#### SYNDICAT DE RAMASSAGE DES CRIDURES MENAGERES

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la proposition faite par les membres du bureau du SIVCM, ainsi que de la solution évoquée : étendre le ramassage des ordures ménagères au samedi matin, pour celà employer soit deux ouvriers à mi-temps pris en charge par le SIVCM, soit un ouvrier à temps complet.

Cette solution nous permettra d'employer à temps complet notre agent d'entretien.

Le Conseil Municipal donne son accord pour la proposition du SIVOM et la solution évoquée.

#### DEMANDE D'ACHAT D'UN TERRATH COMMUNAL

Monsieur PASQUINI désire acquérir une parcelle appartenant à la commune au quartier Les Bréguières. Le Conseil Municipal ne s'oppose pas à la vente mais décide de renvoyer en commission cette proposition , afin de permettre une étude plus approfondie des formalités administratives qu'entrainera cette cession (document arpentage, enquête d'utilité publique).

#### POUCLES DE L'ISSOLE

Demande formulée par Monsieur Roland DORCHE, Président de l'A.S.L., de réglementer la circulation durant la course pédestre qui se déroulera pendant la fête locale. Un arrêté municipal sera pris à cet effet.

#### SYNDICAT DU C.E.S. PROJET DU COSEC

Le Conseil Municipal émet un avis défavorable à la participation de la commune à la construction d'un COSEC intercommunal à CARECULT, qu'elle estime ne pas être de sa responsabilité dans les conditions actuellement défi-

La municipalité remercie Monsieur Smorto entrepreneur de menuiserie aux Fabres qui a confectionné et offert un banc ui a été placé rue Notre Dame préside 'église

#### PROJET D'AMENAGEMENT DE LA PLACE DE LA GARE

Le Conseil Municipal décide d'organiser le vendredi 2 juin 1989 à 18 h 30 une réunion publique qui nous permettra de rentrer dans la phase de la programmation du projet d'aménagement et de rénovation de la place de la gare. Travaux qui seront réalisés par les employés des services communaux. Une subvention égale à 50 % du montant des travaux sera demandée au Conseil Général.

#### IMPASSE JEAN GIONO

Les travaux de réfection de la rue Jean-Giono débuteront le 29 mai 1989 et seront réalisés par les employés comunaux.

#### CIMETTERE

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la proposition de l'entreprise GRISOLLE Jean, concernant la réalisation à ses frais de trois caveaux sur trois emplacements disponibles au cimetière afin d'éviter la détérioration des travaux de drainage effectués. Cette réalisation sera une première expérience qui pourra se renouveller si elle s'avère satisfaisante. Approbation du Conseil MUnicipal à la majorité (2 abstentions).

#### PLATANES

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis proposé par la SARL Jean PASERO concernant le traitement des platanes contre le tigre, qui s'élève à la somme de 5 348 F 86. Nombre de platanes à traiter : 75 72 Place de la Gare et 3 Rue Notre Dame.

#### DEVIS QUARTIER GAOU DE VIE

Monsieur le Maire présente le devis estimatif de l'entreprise CODONNEL Michel, montant TIC : 4 933 F 76, pour le nivellement de la décharge et la création d'un chemin avec le déblaiement de celle-ci au quartier Gaou de Vie. Accord du Conseil Municipal.

#### VACATION DE POLICE

Le Conseil Municipal décide de fixer les vacations de Police de Cardien Principal de Police à 60 F par opération.

#### JUMELAGE

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à la Fédération Départementale des Villes Jumelées du VAR, afin de recueillir toutes les informations concernant les avantages économiques, touristiques et culturels d'un futur et éventuel jumelage avec une commune étrangère. Cette fédération est apte à faciliter les jumelages et aider les communes à les réussir. Montant de l'adhésion : 500 F par an.

#### PANNEAUX DE BASKET

Monsieur le Maire fait part de la démande formulée par Monsieur Guy BRUZZONE pour le remplacement des panneaux de basket qui sont trés défectueux. La décision sera prise en commission en ce qui concerne le choix de ces panneaux.

Vous devez vendre ou acquérir un terrain, une maison individuelle, un appartement...

Vous souhaitez louer un appartement, une maison individuelle, un meublé....

Consultez le panneau 'Mairie Immobilier' Place de 1'Eglise (à côté de l'emplacement Police Municipale). Pour faire paraître vos annonces, adressez vous au secrétariat de la mairie.

# TRIBUNE LIBRE

Nous rappelons que cette tribune libre ne peut accueillir que des lettres ou articles traitant de sujets d'intérêt général pour la commune. Chacun comprendra qu'il ne nous est pas possible de diffuser des textes mettant en cause trop personnellement des individus ou des organismes particuliers.

Par contre il sera répondu à toutes les correspondances dans la mesure de nos compétences.

Le chemin qui longe l'Issole pour se rendre à 'Terre Longue' est trés dangereux : étroit, manque de visibilité, fréquentation intense le dimanche, torts partagés en cas d'accrochage. La pose de ralentisseurs n'a bien sûr rien apporté, de sérieux.

Ne serait-il pas possible : soit d'améliorer la visibilité en certains endroits, soit d'aménager le chemin qui passe par Trumian afin de créer un sens unique.

#### Eric LUCAS

Mr LUCAS.

Le chemin de Gaou de Vie devrait à moyen terme, suppléer aux insuffisances de cette voie lorgent l'Issole, et ainsi permettre un meilleur flux circulatoire. Des travaux de mise en forme du chemin de Gaou de Vie viennent d'être réalisés en ce sens.

# ALLONS AU RESTAURANT A SAINTE ANASTASIE

PIZZERIA DES CHENES

AILLAUD

QUARTIER DES NEGADISSES

TEL.94.867352

RESTAURANT PIZZERIA
"LA GUINGUETTE"

MAISON COLL

SAINTE ANASTASIE

IEL.94.866190

PARKING ÉT TERRASSE OMBRAGEES

---RESTAURANT BAR
"LES AMIS"
Rue Notre Dame
Tel.94.867580

# LE COURRIER DES LECTEURS

Dans un souci de clarté, les réponses aux questions posées, paraitront à l'avenir, à la suite de cellesci.

#### Madame FABRE

La signalisation du village, actuellement projetée, indiquera la localisation des divers commerces du village.

#### Monsieur GUEMRY "Jacky"

Les deux anciens réservoirs d'eau des Aires, ont été aménagés en locaux de rangement du matériel communal, ce qui représentait une solution "économique". D'assez coûteux travaux de clôture ont été entrepris en 1988, et il ne parait pas concevable de les détruire. Cependant ce site sera aménagé. La clôture sera végétalisée et les deux marmites surplombant les citernes seront détruites. La mise en place de bancs en différents points du village, fera l'objet de concertation avec la population intéressée.

#### Madame MERIA

L'éclairage public du carrefour Bréguières — Bellevue sera programmé pour 1990 (Syndicat Intercommunal)

#### Monsieur HERNANDEZ Gérard

Actuellement des panneaux situés aux entrées du village limitent le poids des véhicules admis à 20 T. Une signalisation dissuasive à l'égard de cars, caravanes et engins encombrants sera demandée à la D.D.E.

#### Monsieur COLL

De nombreux habitants du village nous ont déjà demandé la mise en place de "ralentisseurs". Cette question est traitée dans un autre article de ce bulletin.

#### Réponse à Monsieur Joseph FADDA

Nous remercions tout d'abord Monsieur Joseph FADDA pour sa lettre parue dans le dernier bulletin. Notre objectif sera naturellement de toujours mériter une telle confiance.

En proposant la création d'un espace récréatif pour les jeunes enfants et donc de repos pour les grands-parents, le Président des Cigales rejoint une préocupation tout à fait justifiée et partagée par beaucoup de parents.

Nous retenons cette idée et dés que celà sera en nos moyens (celà veut dire cependant que ce projetne finira pas "aux oubliettes") nous aborderons ce sujet avec ses futurs utilisateurs (ou leurs grands-parents).

PEINTURE MICHEL TORRENTE

QUARTIER CANDY

ROUTE DE NAPLE

TEL.94.867776

# BIENVENUE AUX ESTIVANTS

Vous avez choisi Sainte Anastasie pour venir vous y reposer, votre choix est judicieux loin des turbulences de la ville notre village vous acceuille dans un cadre verdoyant, calme et tranquille dans lequel vous bénéficiez de nos installations sportives (Tennis. Baskett. Foot ball. Boules) Mais aussi randonnées pédestres. Pêche. Les habitants et commer cants sont a votre disposition pour rendre votre séjour agréable. La lecture de notre bulletin municipal vous informera sur nos festivités estivales .Pour ceux d'entre vous qui le désireraient, quelques bulletins de nos numéros précédents sont encore disponibles en mairie.La municipalité vous souhaite de bonnes vacances

## PROGRAMME DU COMITE DES FETES

SAMEDI 17 JUIN a 21 HEURES 30. FETE DE la musique SOIREE JEUNES GROUPE CREAZY DIMANCHE 18 JUIN 13 h 30 MECHOUI 21 h 30 BAL ANIME PAR MUSIC SHOW SAMEDI 24 JUIN. 22 h BAL DE LA ST JEAN AVEC LA DISCOTHEQUE LE SOLEIL DIMANCHE 25 JUIN. RALLYE AUTOMOBILE TOURISTIQUE CONTROLE PLACE DE LA GARE A

VENDREDI 14 JUILLET.PLACE St JUST 11h 30 ANCHOIADE OFFERTE PAR LE C.D.F 15 h CONCOURS DE CHANT. 18 h APERITIF

22h BAL PUBLIC ANIME PAR LA DISCOTHEQUE LE SOLEIL

# permanences des élus

LE MAIRE RECOIT TOUS LES MATINS L'APRES MIDI SUR RENDEZ VOUS

MONSIEUR CUENOT 1º ADJOINT

MARDI et VENDREDI de 10 a 12 heures

MONSIEUR DEHAYE 2° ADJOINT

MERCREDI de 10 a 12 heures

MONSIEUR MACHET 3° ADJOINT

MARDI et JEUDI de 15 a 17 heures

MADAME LAURENT 4° ADJOINTE

JEUDI de 10 a 12 heures

MONSIEUR BROSSAUD CONSEILLER

VENDREDI de 17 a 19 heures

# Romain le républicain

Fait rarissime jusqu'alors dans les annales de notre région, M. Morin, maire, a célébré samedi le deuxième baptême républicain de son mandat (il est maire depuis mars dernier).

Les cérémonies commémoratives du bicentenaire de la Révolution ont, elles, influencé les heureux parents de Romain Préseau qui ont, eux aussi, voulu placer leur fils sous la pro-



tection des institutions de la République.

Après une brève et émouvante cérémonie, le maire a adressé quelques mots à M. et Mme Préseau:

« En cette année 1989, cette cérémonie prend, chacun en est conscient, toute sa signification. Il y a deux cents ans, par la volonté de tout un peuple, le sujet est devenu citoyen et peu à peu, à travers le monde, l'idée s'est répandue les.

que tous les hommes naissent libres et égaux en droits. Aujourd'hui, cela nous est devenu familier, mais, hélas, ces principes sont toujours quelque part menaces et votre engagement, soyez-en certains, donnera à votre fils Romain la conscience de ses devoirs et de ses droits, dans un monde où la liberté, l'égalité et la fraternité seront toujours, nous l'espérons, des valeurs fondamenta-

## Horaires des Autocars

BRIGNOLES - CARNOULES - BRIGNOLES			
DÉPARTS	A A	ARRIVÉES	
6,07 12,05 19,10 6,15 — 19,20 6,22 12,20 19,27 6,30 — 19,35 6,37 — 19,42	D // / E/E	8,03   21,05 7,54   20,57 7,47   20,50 7,40   20,45 7,33   20,38	

AUTOCARS BRUZZONE: MARDI. JEUDI. SAMEDI DEPART BRIGNOLES A 11 HEURES ARRIVEE A SAINTE ANASTASIE A 11 HEURES 20

ALIMENTATION CHARCUTERIE DROGUERIE

"ANNIE FABRE" PLACE st JUST

TEL.94.866307

BOUCHERIE CHARCUTERIE

EPICERIE

HERNANDEZ

RUE NOTRE DAME TEL.94.867340

## COMMISSION DES IMPOTS

Monsieur le Directeur Départemental des Services Fiscaux vient de nous faire connaître la liste des "Répartiteurs Comunaux" qu'il vient de désigner.

COMMISSAIRES TITULAIRES : ROY Sylvie. JACOLOT René. SAUZEDE Lucien. BRUZZONE GUy. SMORTO Jean. MIOLLAND Lucien

COMMISSAIRES SUPPLEANIS; MARCHENOIR Paul. PREAUX Michelle LEYDIER Emile. GRISOLLE Jean. TARAMINO GInette. JUVENAL

#### COMMISSION COMMUNALE DES IMPOIS DIRECTS (C.C.I.D.)

Elle existe dans toutes les communes. Présidée par le maire ou par l'adjoint délégué, elle comprend 6 membres (communes de moins de 2 000 habitants) et autant de supplé

Ces personnes souvent appelées les "répartiteurs" sont désignées par le directeur des services fiscaux sur deux listes (titulaires et suppléants) de contribuables (assujettis à la T.H., F.B., F.N.B., T.P.) comprenant deux fois plus de nons que de places à pourvoir, établies par le con seil municipal deux mois au maximum aprés sa mise en pla-

Les réunions ont lieu à la demande du directeur des services fiscaux et doivent regrouper au moins 5 membres. Cette commission a un rôle important pour mettre à jour les bases en prenant en compte chaque année les réalisations neuves et les améliorations de confort apportées par les occupants (état H.1).

L'intérêt pour les communes d'une bonne évaluation des bases explique la mobilisation du personnel communal pour éviter les "omissions" de déclaration.

Les injustices fiscales (surimposition de certains quartiers par rapport à d'autres...) peuvent êtres mises en évidence par la commission qui peut proposer des solutions pour y remédier.

Pour l'établissement d'une cotisation minimale à la T.P. ou pour le choix des locaux de référence (F.B.) l'avis de la commission est indispensable.

# NUMEROTATION ET SIGNALISATION

Vous avez pu vous rendre compte que la numérotation des rues du village a été reprise.

Pour ce faire, nous utilisons les plaques achetées voici plusieurs années par l'ancienne municipalité.

Cette opération sera menée à son terme.

Nous attirons cependant votre attention sur les points

- dans un premier temps, nous apposerons toutes les plaques en notre possession.
- · des numéros nous manqueront pour assurer la numérotation complète de toutes les rues.
- les plaques manquantes seront commandées aprés épuisement de notre stock actuel et apposées dès réception. La signalisation des chemins et des Lieux-dits. est égale-

Des devis ont été demandés à plusieurs entreprises spécialisées dans la confection des panreaux, afin de pouvoir budgétiser cette opération qui devra être étalée dans le

La numérotation des maisons situées le long des chemins se fera ensuite selon le principe de la "numérotation métrique": le n°225 signifiera que la maison se trouve à 225 métres du début du chemin indiqué par un panneau. L'achèvement d'une telle opération doit être compris à

# L'ADDUCTION D'EAU POTABLE

Aux abords immédiats de GARREOULT, au lieudit "Les Guines" se trouve la station de pompage installée par le Syndicat Intercommunal des Faux de FORCALOUETRET-SIE ANASTASIE, sur un terrain dont il est propriétaire. Autour du lieu de pompage, sur plusieurs hectares, s'étend une zone protégée strictement contrôlée par la Direction Départementale de l'Agriculture (D.D.A.) afin de prévenir tout risque de pollution de la nappe phréatique qui afflue en cet endroit. Actuellement, sont en service deux pompes de 100 m3/heure chascune, et une pompe de 50 m³/heure. Pour se prémunir contre tout incident ou panne technique, un second forage a été récemment réalisé à une vingtaine de mètres de l'ancien. En cas de besoint, le pompage sera assuré par deux pompes, immergées x à 15 mètres de profondeur dans une stratte de granillons, pour garantir la pureté de l'eau. De la station de pompage l'eau est refoulée dans des ca-

nalisations calorifugées, aprés chloration automatique, vers deux réservoirs de 500 m³ chacun, installés au Castelas, près du Château de FORCALQUEIRET, d'où partent les conduites d'alimentation de SIE ANASTASIE et de FORCALQUEIRET. La capacité de ces réservoirs satisfait actuellement les besoins quotidiens des deux villages. Si, de ce point de vue, la situation s'avère satisfaisante, pour autant le réseau de distribution de notre commune est affecté de déficiences : pression insuffisante, voire manque d'eau à certaines périodes de l'année dans quelques quartiers.

Dès son entrée en fonction, la nouvelle équipe municipale s'est penchée sur ce problème avec la volonté de trouver

Au moment où sont écrites ces lignes, nous pouvons dire qu'une solution technique sérieuse est envisagée, qui résoudrait ce problème, et donnerait de plus à la mairie de nouveaux moyens d'action. Mais celà implique quelques investissements non prévus au budget actuel.

Malgré les difficultés présentes, la mairie est cependant décidée à rechercher aides, emprunts, subventions, pour réaliser, dans les meilleurs délais possibles, ces travaux qui lui reviennent en tout état de cause ; car, la délivrance d'un pennis de construire n'implique-t-elle pas l'engagement moral et matériel de la collectivité publique d'assumer la réalisation des infrastructures indispensables au confort de tous et au développement harmonieux du village ?

C'est la politique que nous avions proposée, et que nous

## COMITE DEPARTEMENTAL D'AIDE A LA CONSTRUCTION

( CODAC)

Pour l'acquisition - d'un terrain

- d'une maison ou d'un appartement Pour la construction d'une maison individuelle.

Vous pouvez obtenir un prêt du Conseil Général d'un montant de 30.000 FRANCS au taux de 6% remboursable en 7 ans (438,26 F hors assurance).

Conditions d'obtention :

- Résider dans le Var depuis 5 ans au

- Plafond de ressources mensuelles : 15.000 F + 2.000 F par personne à charge.

Les imprimés nécessaires à la constitution du dossier sont à la disposition des intéressés au Secrétariat de la Mai-

# RESULTATS DU REFERENDUM

Le questionnaire que nous avions inséré dans notre bulletin municipal de Mai sur l'éventualité d'un marché a Sainte Anastasie, a obtenu un taux de réponses de 33,7% soit 114 réponses pour 385 questionnaires distribués. Sur le tablea de pourcentage de réponses ci dessous nous avons volontairement distingué celles des commercants interrogés par questionnaire séparé

Oui au marché 80% rue.Notre dame Non au marché 20% pl. St Just Dimanche 26% pl. de la gare Lundi 0% autre lieu 10% réglem.circulation 55% Mardi Mercredi Jeudi 18% Boucher Mercredi Vendredi 10% Chevalin Jeudi Samedi

in ce qui concerne les reponses des commercants, 100% pour le Dimanche, 100% pour St Just et Notre Dame, 100% pour réglemen ation de circulation (1 option pour le amedi).Ce sondage comprend 10 commer ants du village.

i nous constatonsQU'UNE GRANDE MAJORITE d'habitants souhaitent l'établissement d'un marché,les avis sont plus nuancés en ce qui concerne le choix du jour ainsi que l'emplacement proposé.

Munis des résultats de cette large concer tation, les élus responsables se penchent maintenant sur une décision imminente répondant aux désirs du plus grand nombre mais il est a prévoir dés a présent que la décision qui sera prise sera suscepti ble de modifications pour une meilleure efficacité de ce marché

# LUTTE CONTRE LES NUISANCES

DIVAGATION DES CHIENS, MOIOS ERUYANTES, EXCOMEREMENT ABUSTE DE LA VOIE PUBLIQUE.

Durant ces trois derniers mois, les auteurs de ces principales infractions ont été informés et avertis à plusieurs reprises.

Aujourd'hui, chacun comprendra qu'une nouvelle phase d'action devient indispensable.

En conséquence le Garde Municipal a reçu des instructions strictes pour faire appliquer la règlementation en vigueur.

# DEBARRAS D'OBJETS ENCOMBRANTS

Les personnes désirant se débarasser de'monstres'sont invitées à se faire inscrire en mairie, aucune demande verbale ne pouvant être prise en considération. Merci de votre compréhension.

## LES CHEMINS

Dans le premier Bulletin Municipal, le Maire écrivait que la préparation de la prochaine révision du P.O.S comprenait une analyse préliminaire détaillée de la situation

De cette analyse, une grande partie terminée, il apparaît que sur une longueur approximative de 37 KM de chemins communaux il n'en reste plus que 3,5 KM environ à revêtir.

Nous voudrions ici, vous faire part de quelques objectifs que la Mairie a envisagés pour les courts et moyens tennes au sujet des chemins.

Cette année, en liaison avec le Syndicat Intercommunal des 27% chemins, la Mairie s'attachera à terminer ces 3.5 KM. Ainsi le revêtement de tous les chemins communaux aura été fait une fois au moins.

Dans le même temps, il conviendra de procéder à la réfection de certains chemins, en particulier ceux de Bertrand Marin et des Fabres, qui font l'objet de nombreuses doléances. 16% non a réglementat. 16% Ce travail de rebouchage des "nids de poule" sera confié à 11% l'équipe d'agents municipaux.

Par la suite, quand sera levée l'hypothéque de la salle polyvalente, peut-être à partir de l'année prochaine, il deviendra possible, selon une programmation arrêtée par le Conseil Municipal:

- de procéder à la réfection et à l'aménagement des chemins: pose d'un nouveau revêtement, élargissement et rectification des côtés et bas-côtés dans un but de sécurité et d'esthétique, par exemple,

- d'entreprendre, si necessaire, des travaux de voirie découlant de la révision du P.O.S.

- de définir une position municipale vis-à-vis de chemins ou servitudes privés ou appartenant à la SNCF-entreprise publique- et qui ont déjà, par leur caractère actuel, une fonction de chemins publics.

- de construire sur certains chemins des ralentisseurs répondant aux normes officielles.

Peut-être nous faudra-t-il aussi envisager la réhabilitation de chemins abandonnés faute d'entretien et qui retrouveraient leur utilité d'autrefois.

Ces seules perspectives constituent déjà un lourd programme au sujet duquel, fidéles à notre politique de concertation, nous sommes prêts à vous écouter.

# INSCRIPTIONS ECOLE MATERNELLE

#### 1°/ Enfants nés en 1984.1985

L'inscription est enregistrée à l'écôle maternelle par le directeur sur présentation :

- d'une fiche d'état civil

- d'un certificat du médecin de famille (le médecin doit constater que l'état de développement général et de maturation physiologique est compatible avec la vie collective en milieu, scolaire)

- d'un relevé ou photocopie(s) du carnet de santé attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires.

#### 2°/ Enfants nés en 1986

Ils ne pourront être admis que dans la limite des places disponibles.

Pièces à fournir : idem que ci-dessus.

N.B. Ne seront prises en compte que les inscriptions enregistrées à l'école maternelle par le maître.

Clôture des inscriptions : VENDREDI 30 JUIN.

# ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS

#### REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ordre du jour : Tee-shirt A.S.L. Macarons A.S.L.

Proposition de la création d'une section

équestre

Présentation du circuit des Boucles de

1'Issole.

Membres présents : MR DORCHE. MR PREAUX. MR MOTTRON. MME BOCQUET. MR ARNAUD. MR BOUILLON. MR MARQUES DE CARVALLIO. MR MACHET. MR BROSSAUD. Mme MORIN.

Présidents de club : MR FADDA. MME SOLIGNAC. MR FORISSIER.

FRUITS-LEGUMES

"NATHALIE COLIN"

RUE NOTRE DAME

#### SECTION EQUESTRE

L'Association Sports et Loisirs informe de la création de la section Equestre, nouvelle venue au sein de l'A.S.L. de SIE ANASTASIE.

Siège social : Mairie de SIE ANASTASIE/ Président : MR PELLEGRINO Jean

Secrétaire : Melle COLON Béatrice Trésorier : Melle AGOSTINI Virginie

Les cavaliers résidant sur la commune de SIE ANASTASIE sont invités à venir rejoindre notre nouvelle section. Pour tous renseignements, s'adresser à : Mr PELLEGRINO Jean T.L. 94.80.89.91.

Le dimanche 20 août, notre jeune section organise des jeux américains. Cavaliers, vous êtes attendus nombreux.

Dimanche 11 juin 1989, la SECTION BASKET-BALL de STE ANASTASIE clôturait sa saison par une remise de RECOMPENSES aux équipes de jeunes (filles et garçons) qui portent les couleurs de notre village sur les terrains du VAR. Le Président, avant de clôturer cette réunion, remettait au nom de la section, un trophé à Monsieur Jean-Pierre MORIN, Maire de la Commune, qui, ancien joueur et dirigeant, fût un actif maillon de cette section.

## BICENTENATRE DE LA REVOLUTION

Oui ! CA IRA même trés fort le samedi l juillet à STE ANASTASIE où par une liesse générale et délirante, nous fêterons tous ensemble le BICENTENAIRE de la Révolution

Pour les jeunes et moins jeunes qui auront contribué à sa réussite, cet évènement exceptionnel restera gravé dans leur mémoire.

TASIENS d'origine, d'adoption ou de passage, vous serez fiers d'avoir participé à cette grande journée.

Le Comité du Bicentenaire

#### SECTION FOOT-BALL

Le 3 juin 1989 à 18 heures s'est tenue la clôture de la saison sportive de la section foot-ball de l'association sports et loisirs de STE ANASTASIE/ISSOLE.

Au cours de cette réunion, il a été débattu des questions suivantes:

-- bilan sportif et financier 88/89 en équilibre

- présentation de la section 89/90 où évolueront deux. équipes en championnat et coupe du VAR ; une équipe Poussins à 7 et nouveauté une équipe Pupilles à 11.

- projets sportifs 39/90 : il est envisagé pour la première fois à STE ANASTASIE l'organisation d'un tournoi de foot-ball Poussins et Pupilles en mai ou juin 1990, en fonction de l'amélioration du terrain de foot-ball promis par Monsieur le Maire. Un loto est également prévu par les
- un appel est lancé auprés des bénévoles afin de renforcer les mercredi et samedi aprés-midi l'équipe d'en-
- l'élection du bureau a été faite en présence des adhérents. Les membres sortant ayant été réélus.

Président : Michel BOUILLON Vice Président : Georges PREAUX Serétaire : Yvon IVARS Trésorière : Michelle PREAUX Membres dirigeants : Yvon IVARS Pascal BOUILLON

Enfin le moment tant attendu par les enfants eutlieu le Président Michel BOUILLON a effectué la remise des récompenses qui s'est déroulée en présence de Mr Jean-Pierre MORIN, Maire de STE ANASTASIE, des Membres du Conseil Municipal, du Président de l'A.S.L. Mr Roland DORCHE, des Sponsors des équipes (MM. CODONNEL.TOSELLO.TORRENTE. DUVERT.RIETTE), des Parents et Supporters.

A l'issue de cette réunion, un apéritif a été offert par les membres de la section fcct-ball.

#### SAISON 88/89 CLASSEMENT

Poussins 2ième année : 2ième sur 10 Poussins lière année : 6ième sur 8 Pupilles: 3ième sur 12

#### CLOTURE DE LA SAISON SPORTIVE

La clôture de la saison sportive de l'association sports et loisirs de STE ANASTASTE se déroulera le samedi 17 juin 1989 à 17 heures dans les locaux de l'école maternelle du village.

Les résultats des différents clubs engagés en coupe et championnat seront évoqués et une remise de récompenses sera effectuée. A l'issue de la réunion un apéritif sera offert par l'association sports et loisirs.

Tous les dirigeants, sportifs, parents, sponsors et supporters de l'A.S.L. sont cordialement invités.

# CAMPING CARAVANING

NN会会会 LOCATION DE CARAVANES

## GARDIENNAGE

D. 15 - La Vidaresse - 83136 Ste-ANASTASIE-sur-ISSOLE \_Tél. 94.86.71.90\_